

Une motion contre des fermetures de classes

Les élus de Eu s'opposent à un projet de fermetures de classes à la rentrée de septembre. Ils ont voté une motion déplorant une « **logique purement comptable et financière de l'Éducation nationale** ». Deux classes sont sur la sellette : une de l'école maternelle Mélusine, où il ne resterait que deux classes, et une en élémentaire du groupe scolaire Brocéliande. Michel Barbier, le maire, et Laurent Llopez, adjoint au maire en charge de l'éducation ont indiqué que la municipalité ont réagi rapidement avec les parents d'élèves. « **Le conseil municipal s'oppose à cette décision et demande à minima un ré-examen du nombre d'inscrits en juin prochain pour décider si réellement il faut fermer des classes. C'est de bien plus d'école dont nous avons besoin, ici et ailleurs** ».